

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Compartiment Morgan Stanley Commodity RADAR Fund de la SICAV FundLogic Structured Products

Part J USD (FR0011076934)

Société de gestion : FundLogic SAS, société du groupe Morgan Stanley

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce compartiment a pour objectif de reproduire l'évolution de l'indice de stratégie Morgan Stanley HDX RADAR MS Dynamic Roll TR Index.

L'indice Morgan Stanley HDX RADAR MS Dynamic Roll TR Index représente une stratégie dynamique visant à bénéficier de la modification de la courbe à terme des prix des matières premières. Cet indicateur de référence est consultable à l'adresse suivante <https://www.morganstanley.com/indices/qis/#/MO12NJIV>. Il est libellé en US Dollars. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus et www.fundlogic.com.

Pour atteindre son objectif, le compartiment s'expose à l'indice de stratégie Morgan Stanley HDX RADAR MS Dynamic Roll TR via un contrat d'échange et investit en instruments monétaires émis par l'Etat américain (TBills) pour obtenir un rendement monétaire. L'unique contrepartie possible de ce contrat d'échange est une entité du groupe Morgan Stanley, étant donné le caractère propriétaire de l'indice de stratégie.

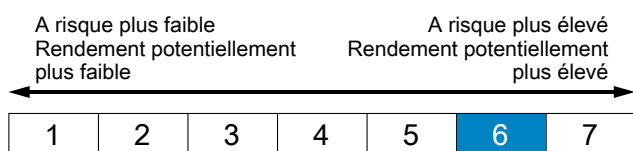
FundLogic se réserve la possibilité de distribuer annuellement tout ou partie des revenus et/ou de les réinvestir, décision effectuée lors de l'assemblée générale annuelle de la SICAV.

La valeur liquidative du compartiment est calculée

quotidiennement, à l'exception des 24 et 31 décembre, jours fériés et/ou de fermeture de bourse en Angleterre et/ou France et/ou Etats-Unis et/ou en l'absence de publication de l'indice de stratégie MOTC3396 Index. L'investisseur peut obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour de calcul de la valeur liquidative avant 12h et les ordres de rachat sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

Recommandation: Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans. Par ailleurs, il est précisé que le montant minimal lors de la première souscription est USD 50 000 000.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette échelle correspond à une estimation du profil de risque de l'investissement comparé aux rendements espérés. Cette estimation se fait par le recours à un indicateur synthétique de risques fondé sur la volatilité historique du compartiment et de l'indicateur de référence. Cette volatilité exprime le niveau d'incertitude qui entoure l'évolution de la performance du compartiment.

- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque de l'indicateur de référence Morgan Stanley HDX RADAR MS Dynamic Roll TR. La catégorie de risque est très élevée en raison de l'exposition de l'indice et donc du compartiment aux marchés de futures de matières

premières qui peuvent connaître des fluctuations importantes.

Cet indicateur ne prend pas en compte les risques suivants:

- le risque de contrepartie (risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers liés au contrat d'échange)

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de la SICAV.

FRAIS

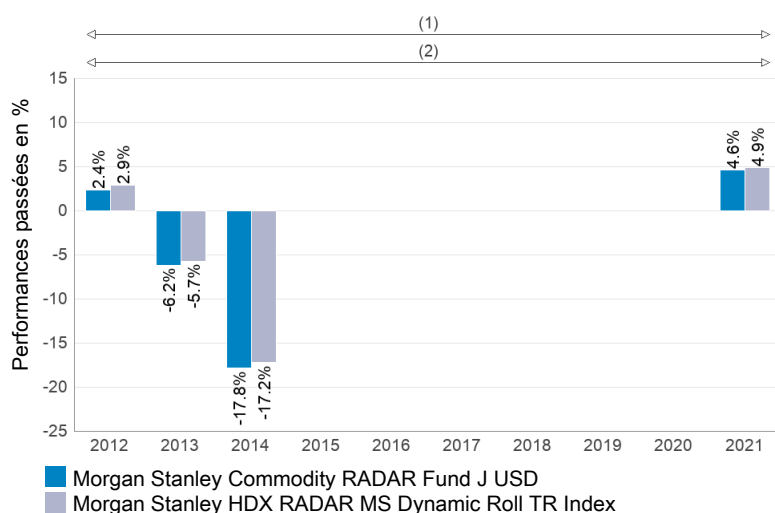
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.00% non acquis au fonds; 0.20% acquis au fonds
Frais de sortie	0.25% non acquis au fonds; 0.20% acquis au fonds
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.25%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- Pour les frais d'entrée et de sortie, le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
- Pour les frais courants, ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice fiscal précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
- Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de ce compartiment disponible auprès de FundLogic SAS.

PERFORMANCES PASSÉES



Le compartiment et la part ont été créés en 2011. Les performances de la part et de l'indicateur de référence sont calculées en USD.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances de la part tient compte des frais et commissions et est réalisé coupons nets réinvestis.

En revanche, aucun frais de transaction et frais de gestion n'est incorporé dans le calcul de l'indice de stratégie Morgan Stanley HDX RADAR MS Dynamic Roll TR pour les performances calculées ci-contre.

(1): Le compartiment a changé d'indice de référence en 2021, ainsi les performances présentées avant cette année sont celles en rapport avec l'indice précédemment utilisé.

(2): L'indice de référence utilisé pendant cette période n'est plus le même (changement le 31/03/2021)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire: Société Générale SA

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le compartiment : Pour de plus amples informations sur le compartiment ainsi que sur l' (les) autre(s) part(s) disponible(s), merci de vous référer au prospectus de la SICAV. La copie du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigées en français et en anglais, et les modalités de souscription et de rachat sont disponibles gratuitement auprès de FundLogic SAS – 61 rue de Monceau, 75008 Paris, France.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur la SICAV : Ce document d'information clef pour l'investisseur décrit un compartiment de la SICAV. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la SICAV FundLogic Structured Products et sont disponibles auprès de FundLogic SAS. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales. L'investisseur ne peut pas échanger une part d'un compartiment contre une part d'un autre compartiment de la SICAV.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques : La valeur liquidative est disponible auprès de FundLogic SAS.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de ce compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de FundLogic SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.

La politique de rémunération de FundLogic SAS est disponible sur www.fundlogic.com ou en version papier, gratuitement, sur simple demande.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
FundLogic SAS est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/09/2022.